

DOSSIER : SCT-2003-11
DATE : 20170518

TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES
SPECIFIC CLAIMS TRIBUNAL

ENTRE :)	
)	
PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS)	
D'ODANAK)	M ^e Jameela Jeeroburkhan, pour la
)	revendicatrice
Revendicatrice)	
)	
- et -)	
)	
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU)	
CANADA,)	
représentée par le ministre des Affaires)	M ^e Tania Mitchell, pour l'intimée
indiennes et du Nord canadien)	
)	
)	
Intimée)	
)	
)	
)	
)	ENTENDUE : le 16 mai 2017

PROCÈS-VERBAL ET ORDONNANCE

L'honorable Paul Mayer

Une conférence de gestion d'instance (CGI) a été tenue par téléconférence le 16 mai 2017 dans les dossiers SCT-2001-11, SCT-2002-11 et SCT-2003-11.

Il fut convenu de ce qui suit :

[1] Le Tribunal entérine le projet révisé de calendrier des échéances portant sur les expertises que les parties ont déposé au Tribunal le 9 mai 2017 et ordonne aux parties de s'y conformer.

[2] La prochaine CGI aura lieu par téléconférence le **16 janvier 2018** à 16h30.

PAUL MAYER

L'honorable Paul Mayer